Rapport annuel 2022 Haut Conseil pour le Climat - Dépasser les constats, mettre en œuvre les solutions

Rapport-annuel-Haut-conseil-pour-le-climat-29062022
Poids (10,76 Mo), Format (PDF)

Télécharger

- Résumé Résumé
- Références
- Sur le même sujet

Résumé

Le rapport annuel 2022 du Haut Conseil pour le Climat fait le point sur l'**évolution des émissions de gaz à effet de serre**, la mise en œuvre des **politiques publiques climatiques**, les **leviers pour l'action climatique** en France, les **impacts du changement climatique** et des politiques d'adaptation. Il présente également les recommandations du Haut Conseil pour le Climat.

- Résumé
- Références Références
- Sur le même sujet

Références

Identification

- Titre :

  Rapport annuel 2022 Haut Conseil pour le Climat - Dépasser les constats, mettre en œuvre les solutions

- Type de document :

  Rapport

- Auteur :

  Haut Conseil pour le Climat (HCC)

- Editeur :

  Haut Conseil pour le Climat (HCC)

- Date de publication :

  2022

- Dernière modification le :

  29/06/2022

- Taille du document :

  216 p.

- Langue :

  Français

Classement

- Thèmes abordés :
- Niveau :

  Intermédiaire

Accès

- Modalités d'accès :

  Libre

- Contraintes d'utilisation :

  Citer la source

- Règles d'usage :

  Licence Creative Commons CC-BY-SA v4.0

- Résumé
- Références
- Sur le même sujet Sur le même sujet

Sur le même sujet

Rapport Rapport Annuel 2021 du Haut Conseil pour le Climat - Renforcer l’atténuation, engager l’adaptation

Le rapport "Renforcer l'atténuation, engager l'adaptation" fait le point sur la trajectoire des émissions de gaz à effet de serre de la France et de ses régions et sur la mise en œuvre des politiques et mesures pour les réduire, dans un contexte européen. Dans ce rapport, un regard est porté pour la première fois sur les impacts du réchauffement climatique et les politiques d'adaptation.Les effets des politiques publiques climatiques se manifestent en 2019 par une accentuation de la baisse des émissions au niveau national et dans la plupart des régions. La baisse observée en 2020 est quant à elle principalement attribuable aux mesures liées à la Covid-19. Néanmoins les efforts actuels sont insuffisants pour garantir l'atteinte des objectifs de 2030, et ce d'autant plus dans le contexte de la nouvelle loi européenne sur le climat. Alors que les conditions climatiques sortent des plages de variabilité climatique naturelle, avec des impacts croissants, les efforts d'adaptation doivent être rapidement déployés et intégrés aux politiques climatiques dans leur ensemble.

Niveau Intermédiaire
Rapport annuel 2020 Haut Conseil pour le Climat - Redresser le cap relancer la transition

Le Haut Conseil pour le Climat publie son rapport annuel 2020Le rapport annuel 2020 du Haut Conseil pour le Climat ("Redresser le cap, relancer la transition") fait le point sur l'évolution des émissions de gaz à effet de serre en France et sur les politiques climatiques mises en place. Il constate des progrès dans la gouvernance, un accroissement des annonces mais pas d'avancée structurelle quant au rythme de baisse des émissions.Des efforts encore insuffisants pour respecter les budgets-carbones futursLes émissions de la France ont diminué de 0,9% en 2019, ce qui est similaire aux années précédentes et encore loin des –3% attendus dès 2025. Les quatre grands secteurs émetteurs, le transport (30%) suivi de l'agriculture, le bâtiment et l'industrie, ont tous raté le premier budget carbone (2015-2018). La baisse temporaire des émissions lors du confinement est marginale par rapport aux efforts à accomplir.Le rapport appelle à conforter l'évaluation des lois et politiques en regard du climat, à l'image de mesures comme le budget vert, qui sera mis en œuvre sur le prochain projet de loi de finances.Il rappelle l'importance de prendre en compte les enjeux de justice sociale (vulnérabilité, emploi, bien-être,...), qui peuvent être un frein à la mise en œuvre de politiques climatiques. La Convention citoyenne pour le climat démontre que des personnes d'horizons très différents peuvent converger en quelques mois sur des propositions d'envergure pour le climat et la justice sociale.Les régions, cheffes de files dans les territoiresLe rapport invite les régions à accentuer leur rôle d'impulsion dans les territoires, par la coordination d'actions par les acteurs régionaux et infra-régionaux et la mise en cohérence de l'ensemble de leurs politiques avec les objectifs climatiques.Le focus réalisé sur les émissions de gaz à effet de serre de chaque région met en évidencela diversité des défis à surmonter pour atteindre la neutralité carbone. Les émissions provenant des transports sont élevées dans toutes les régions. Les émissions provenant des bâtiments sont relativement homogènes sur l'ensemble de la France, malgré les différences de climats. Les émissions provenant de l'agriculture et de l'industrie ont les plus fortes disparités régionales. La région des Hauts-de-France se distingue à ce titre par un secteur industriel dense et fortement émetteur de gaz à effet de serre.Les Observatoires régionaux de l'énergie et du climat contributeurs au rapportLes différents observatoires régionaux membres du RARE (Réseau des Agences Régionales de l'Environnement) ou des Agences Agréées de Surveillance de la Qualité de l'Air (AASQA), ont contribué à ce rapport. Ce travail commun entre agences, a permis des réaliser les infographies, analyses et comparaisons dans la partie sur les émissions de gaz à effet de serre régionales.Ainsi on y retrouve les données de l'Observatoire Climat des Hauts-de-France !Le Haut Conseil pour le Climat, un organisme indépendantCréé par la loi du 8 novembre 2019 relative à l'énergie et au climat, le Haut conseil pour le climat est un organisme indépendant chargé d'émettre des avis et recommandations sur la mise en œuvre des politiques et mesures publiques pour réduire les émissions de gaz à effet de serre de la France. Il évalue la cohérence de la stratégie bas-carbone vis-à-vis des politiques nationales et des engagements européens et internationaux de la France, en particulier de l'accord de Paris et de l'atteinte de la neutralité carbone en 2050.Il est actuellement présidé par la climatologue franco-canadienne Corinne Le Quéré et composé de treize membres, désignés pour cinq ans et choisis pour leur expertise scientifique, technique et économique dans le domaine du climat.Le rapport complet, sa version grand public et ses annexes peuvent être téléchargés sur le site du Haut Conseil pour le Climat :https://www.hautconseilclimat.fr/publications/rapport-annuel-2020/

Niveau Intermédiaire

Rapport Haut Conseil pour le Climat - Maîtriser l'empreinte carbone de la France

Le Haut conseil pour le climat publie son rapport "Maîtriser l'empreinte carbone de la France", répondant à une saisine du Gouvernement.Ce rapport vise à clarifier les implications des décisions en France sur les émissions liées aux échanges internationaux et à donner des lignes directrices dans l'élaboration d'une stratégie de réduction des émissions importées en identifiant les acteurs en capacité de prendre les décisions concernant ces émissions et les outils dont ils disposent.À 11,5 tonnes de CO2-équivalent par habitant, l'empreinte carbone de la France, composée des émissions importées et des émissions de la production intérieure hors exportations,est environ 70% plus élevée que ses émissions territoriales couvertes parses engagements climatiques actuels. L'empreinte carbone peut être maîtrisée car elle est, pour plus des trois-quarts, liée aux décisions des entreprises et des ménages sur le territoire français. C'est le constat du dernier rapport du Haut conseil pour le climat «Maîtriser l'empreinte carbone de la France», en réponse à une saisine du gouvernement. La contribution de la France au réchauffement climatique ne se limite pas aux émissions de gaz à effet de serre produites sur son territoire –6,7 t éqCO2 par habitant - mais inclut aussi celles produites par ses échanges internationaux: transports, émissions exportées et émissions importées. Ce rapport se penche sur la méthodologie, les causes et les stratégies à mettre en place pour mieux déterminer mais aussi maîtriser l'empreinte carbone des produits importés en France.Retrouvez aussi plus de ressources sur ce rapport (annexes, graphiques, vidéo de présentation) sur le site du Haut Conseil pour le Climat : https://www.hautconseilclimat.fr/publications/maitriser-lempreinte-carbone-de-la-france/

Niveau Intermédiaire
Premier rapport annuel du Haut conseil pour le climat - Agir en cohérence avec les ambitions

Le Haut conseil pour le climat (HCC) est un organisme indépendant créé par le décret du 14 mai 2019 chargé d'émettre des avis et recommandations sur la mise en œuvre des politiques et mesures publiques pour réduire les émissions de gaz à effet de serre de la France, en cohérence avec ses engagements internationaux, en particulier l'accord de Paris (COP 21) et l'atteinte de la neutralité carbone en 2050. Il a vocation à apporter un éclairage indépendant et neutre sur la politique du gouvernement et ses impacts socio-économiques et environnementaux. Le Haut conseil a remis, le 25 juin 2019, son premier rapport au Premier ministre.

Niveau Intermédiaire

© Cette publication est réutilisable dans les conditions de la licence Creative Commons. Pour en savoir plus